



MAIRIE DE CHATEAUMEILLANT (CHER)

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2022

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT

Suite à la démission de fonction de cinquième adjointe au Maire de Madame Aurélie ROUSAU tout en conservant son mandat de conseillère municipale, il est décidé de fixer le nombre d'adjoint à quatre.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 DES BUDGETS COMMUNAUX (PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT ET GENDARMERIE)

Les Comptes de Gestion des 4 budgets communaux (Principal, Assainissement, Lotissement et Gendarmerie), dressés pour l'exercice 2021 par la Responsable du Service de Gestion Comptable de Saint Amand Montrond, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 DES BUDGETS COMMUNAUX (PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT ET GENDARMERIE)

Présentés par le 2^{ème} Adjoint, les Comptes Administratifs 2020 des budgets communaux (Principal, Assainissement, Lotissement et Gendarmerie) se résument ainsi qu'il suit :

Principal :	Fonctionnement :	Excédent de	773 366.92 €
	Investissement :	Excédent de	54 071.37 €
Assainissement :	Fonctionnement :	Déficit de	76 407.26 €
	Investissement	Excédent de	296 677.28 €
Lotissement	Fonctionnement	Déficit de	57 731.64 €
	Investissement	Excédent de	28 769.66 €
Gendarmerie	Fonctionnement	Excédent de	999.35 €
	Investissement	Excédent	17 466.73 €

Le Conseil Municipal arrête les résultats ci-dessus.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DES BUDGETS COMMUNAUX (PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT ET GENDARMERIE)

Eu égard aux résultats des comptes administratifs 2021 des Budgets Principal, Assainissement, Lotissement et Gendarmerie, le Conseil Municipal affecte les résultats ainsi qu'il suit :

Principal :

Couverture du besoin de financement c/1068 :	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves c/1068 :	0,00 €
Affectation du solde à l'excédent reporté c/002 :	773 366.92 €

Assainissement :

Couverture du besoin de financement c/1068 :	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves c/1068 :	0,00 €
Affectation du solde au déficit reporté c/002 :	76 407.26€

Lotissement :

Couverture du besoin de financement c/1068 :	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves c/1068 :	0,00 €
Affectation du solde au déficit reporté c/002 :	57 731.64 €

Gendarmerie :

Couverture du besoin de financement c/1068 :	0,00 €
Affectation complémentaire en réserves c/1068 :	0,00 €
Affectation du solde à l'excédent reporté c/002 :	999.35 €

VOTE DES TAXES COMMUNALES 2022

Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation et de sa compensation par le transfert de la part départementale du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, le Conseil Municipal vote les taux 2022 ainsi qu'il suit :

Taxe Foncière Propriétés Bâties :	36,77 %
<i>(taux communal sans augmentation (17,05%) majoré de la part départementale (19,72%))</i>	
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties :	29,53 %
<i>(sans augmentation)</i>	

SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Afin d'équilibrer la section d'exploitation du Budget Assainissement, il est décidé de voter une subvention d'équilibre d'un montant de 75 000 € du Budget Principal vers le Budget Assainissement afin de couvrir les amortissements de travaux sur les réseaux ainsi que pour la dépense que représente l'évacuation des boues COVID.

VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX 2022 (PRINCIPAL, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT ET GENDARMERIE)

Le Conseil Municipal vote les budgets communaux 2022 qui s'équilibrent ainsi qu'il suit :

Budget Principal 2022 :

Section de Fonctionnement

Section d'Investissement

Dépenses : 2 460 493.92 €
Recettes : 2 460 493.92 €

Dépenses : 459 496.00 €
Recettes : 459 496.00 €

Budget Assainissement 2022 :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 180 752.26 €
Recettes : 180 752.26 €

Section d'Investissement

Dépenses : 385 221.28 €
Recettes : 385 221.28 €

Budget Lotissement 2022 :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 94 124.64 €
Recettes : 94 124.64 €

Section d'Investissement

Dépenses : 65 160.66 €
Recettes : 65 160.66 €

Budget Gendarmerie 2022 :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 999.35 €
Recettes : 999.35 €

Section d'Investissement

Dépenses : 65 520.73 €
Recettes : 65 520.73 €

De plus, une note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif 2022, annexée au Budget 2022 ainsi qu'au Compte Administratif 2021, est consultable sur le site internet ainsi qu'au secrétariat de la Mairie.

LEGS UNIVERSEL DE MME LIMOUSIN née MARIER Andrée

Le Conseil Municipal refuse le legs (une maison d'habitation située 18 rue de la Victoire) fait à la ville de Châteaumeillant par Mme Andrée LIMOUSIN née MARIER

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mai 2022

AVENANT N° 04 DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE CHATEAUMEILLANT

Le conseil municipal accepte un quatrième avenant pour la prise en compte des frais liés au chaulage des boues liquide et l'intégration de la sonde de surverse en entrée de station d'épuration.

La séance est levée à 22 H 15